

La CCI de la Drôme vous accompagne dans votre projet d'évaluation de votre entreprise avec tout un réseau d'experts.

Un avis de valeur de l'entreprise par des experts partenaires de la CCI de la Drôme ainsi que la mise en ligne d'une annonce de vente avec filtre et qualification des repreneurs.

Voici les différentes étapes proposées :

- **Visite en entreprise**

Une première visite dans l'entreprise est effectuée par le conseiller transmission pour recueillir les premières informations qui seront portées au dossier de présentation.

- **Réalisation d'un dossier de présentation**

Une seconde visite est réalisée en présence du dirigeant, du conseiller transmission et de l'un des experts du comité afin de récupérer d'autres éléments complémentaires au dossier de présentation, permettant ainsi à l'expert d'effectuer une première ébauche d'évaluation.

Ces experts, qui ont signé une charte de déontologie et de confidentialité avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, et intervenant au sein du Comité d'évaluation sont : avocats d'affaires, experts-comptable, notaires, banquiers, agents immobiliers et un cabinet de cession.

- **Avis de valeur et préconisations par un ensemble d'experts**

Lors du comité d'évaluation, le partenaire expert qui a rencontré le dirigeant dans son entreprise fait une restitution aux autres membres du comité, à l'appui du dossier de présentation écrit.

Après débat, l'ensemble des experts décide collégialement d'un avis de valeur pour l'entreprise. Cet avis de valeur est constitué d'une fourchette basse et haute.

- **Diffusion d'une annonce de vente pendant 1 an**

- **Filtre et qualification des repreneurs**

- **Mise en relation cédants-repreneurs**

L'annonce aura une notification supplémentaire : « Fiche descriptive détaillée sur demande ».

Les repreneurs qui solliciteront des renseignements sur cette entreprise seront directement renvoyés vers le conseiller transmission de la Chambre de Commerce et d'Industrie ayant accompagné le cédant. Une qualification des repreneurs est automatiquement effectuée afin de vérifier leur sérieux et leur motivation, avant toute mise en relation avec le cédant.

Pour plus d'informations, contacter Linda Mehenni au 04 75 75 70 69 ou transmission@drome.cci.fr

